

Deuxième publication

1. *Raison sociale (nom) et siège de l'association dissoute:*
Société des Carabiniers du Bouveret en liquidation, Le Bouveret
2. *Décision de dissolution par:* l'assemblée générale extraordinaire
3. *Date de la décision:* 11.03.2003
4. *Echéance de préavis des créances:* **05.05.2006**
5. *Adresse pour la déclaration des créances:* Serge Roch,
route de Bugnon 10, 1897 Le Bouveret
6. *Indication: Il est instamment demandé aux créanciers de l'association dissoute d'annoncer leurs prétentions.*
André-François Derivaz; Avocat au Barreau du Valais et Notaire
1870 Monthey 2

(03316962)